

3 septembre 2019

Brésil

## Les Yanomami ont élaboré un plan de gestion territorial



Ils y ont travaillé pendant quatre ans ! Les Yanomami et Ye'kwana des différentes régions de la Terre Indigène Yanomami – TI-Y, regroupés au sein de sept associations, ont rédigé collectivement un Plan de Gestion Territorial et Environnemental\* – PGTA. Ils ont pu compter sur la collaboration de plusieurs administrations publiques et d'organisations indigénistes, dont le Service et Coopération avec le peuple Yanomami – SECOYA\*\*. Ils ont reçu l'appui financier de plusieurs entités. Ce document a été remis dès la mi-juillet à diverses administrations gouvernementales, judiciaires et autres. Pour en faciliter la diffusion, il a été rédigé dans trois des neuf langues autochtones en usage dans la TI-Y : yanomami, yanomae, ye'kwana et, chaque fois, en portugais. Il se compose de plusieurs parties : une présentation de la TI-Y, ce qu'est le PGTA et la manière dont il a été élaboré. Suivent sept thèmes : la manière de prendre les décisions, de renforcer la protection de l'aire yanomami, de générer des revenus ; le maintien et la protection des connaissances traditionnelles, la protection de la forêt ; l'amélioration de la santé et de l'éducation scolaire indigène. Des propositions sont formulées pour chacun de ces thèmes. Un glossaire permet de mieux comprendre le document qui se termine par un protocole de consultation. Il s'agit de la procédure selon laquelle les Yanomami veulent que les autorités les écoutent avant que des projets les concernant soient décidés.

Le TI Yanomami a été homologuée par un [décret du 25 mai 1992](#) signé par Fernando Collor. Elle s'étend sur 96'649,548 km<sup>2</sup>, avec un périmètre de 3'370 km. Environ 40% de son territoire se situent sur trois municipalités de l'État d'Amazonas et à 60% sur cinq municipalités de l'État de Roraima. Elle est à la frontière du Venezuela au nord-ouest du Brésil. Elle compte environ 26'000 habitants répartis dans plus de 330 communautés villageoises. La TI-Y est l'une des plus importantes aires forestières continues du pays avec peu de zones déboisées ou dégradées.

Mais c'est aussi une aire menacée. Elle l'est par des demandes de recherche et d'exploitation minières. Elle l'est par des chasseurs, pêcheurs, marchands de bois et, surtout, par des orpailleurs illégaux. Ces derniers sont particulièrement nombreux (environ 20'000 disent les leaders yanomami) sur les rios Mucajai et Uraricoera dans le nord de la TI\*\*\*.

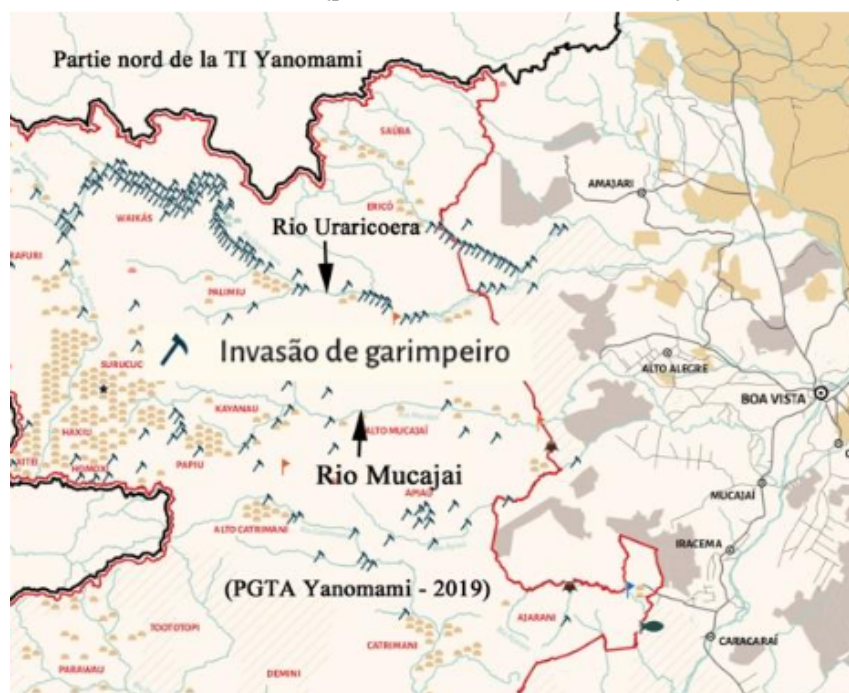
Un PGTA est un outil permettant aux peuples indigènes de mieux maîtriser leur destin. Celui-ci arrive dans un moment difficile pour tous les peuples indigènes du Brésil. Mais il est aussi le signe de la volonté des Yanomami de résister aux menaces qui pèsent sur eux.

## Notes et références

\*\*\*

\*Un tel plan est élaboré sur la base d'un [décret du 5 juin 2012](#) signé par Dilma Rousseff. Il s'agit d'un texte d'application de la [Convention 169](#) de l'Organisation Internationale du Travail – OIT relative aux peuples indigènes. Convention ratifiée par le Brésil [en 2002](#) et promulguée par un [décret du 19 avril 2004](#) signé par Luiz Inácio Lula da Silva.

\*\*Le partenaire de AYA et du Mouvement pour la Coopération Internationale – MCI /Genève \*\*\*Voir la carte ci-dessous (p. 23 ou 101 du document) :



Source :

**AYA - Appui aux indiens Yanomami d'Amazonie**

13, Rue des Bossons - CH - 1213 Onex / Genève - CCP 17-55066-2

**Quelques brèves concernant l'Amazonie et les Indigènes du Brésil**

AYA Info - No 128

Genève, le 6 septembre 2019